

COLLEGE JEAN ROSTAND
2 AVENUE GEORGES PRADEL
BP 43243
31132 BALMA
Tél :05.62.57.70.20 Fax : 05.62.57.70.21
0311330c-gest@ac-toulouse,fr

VOYAGE PEGAGOGIQUE EN PROVENCE: LES ROMAINS EN PROVENCE

Date limite de remise des offres : VENDREDI 29 NOVEMBRE A 16H

I- IDENTIFIANTS

1) L'ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ETABLISSEMENT (E.P.L.E)

Pouvoir adjudicateur: **COLLEGE JEAN ROSTAND - 2 AVENUE GEORGES PRADEL**
BP 43243 - 31132 BALMA

Représenté par: **Mme Martine ZAPATA-ARRICAU**
Comptable assignataire des paiements: **M. Eric LACOMBE**

2) OBJET DE LA CONSULTATION

Cette consultation a pour objet l'obtention de devis pour la prestation suivante:

Un séjour en Provence de 4 jours et 3 nuitées à programmer entre **12 mai et le 16 mai 2024 ou entre **le 2 juin et le 6 juin 2025**.**

Le voyage concerne un groupe de 21 élèves et 2 accompagnateurs.

II- CANDIDATURE

1) CONTACTS

Les propositions, qui devront mentionner la référence de la consultation, seront transmises par mail à :

Gestionnaire : Mme Catherine TRIDOT : 0311330c-gest@ac-toulouse.fr
et Référent pédagogique : Mme Claire VAN BEEK : vanbeek@free.fr

Des renseignements et précisions peuvent être apportés par l'enseignante référente citée ci-dessus

2) CRITERES D'ATTRIBUTION

PRIX	50%
QUALITE DES PRESTATIONS	50%

3) PRESENTATION DE L'OFFRE

- Devis spécifiant le prix global du voyage et le prix par participant. Ce devis doit comprendre :

- L'ensemble des déplacements (transports)
- Les frais de parking et de péage
- L'hébergement des 23 personnes, en pension complète (panier repas pour le déjeuner) à partir du dîner du jour 1 au déjeuner du jour 4,
- Le repas du chauffeur de car lors des visites à la journée, si besoin
- La réservation auprès des sites visités (frais de gestion inclus),
- Les entrées et visites des différents monuments et sites,
- Un dossier de voyage complet pour le professeur organisateur,
- Le prestataire devra fournir **la liste du ou des lieux d'hébergement**

- Indiquer le prix de l'assurance annulation individuelle et le prix de l'assurance annulation en cas d'interdiction d'effectuer un voyage par un organisme de tutelle (ministère de l'Education Nationale, ministère de l'Intérieur, Préfet par exemple).

- Le bordereau de prix fourni en page 4

- Les conditions d'annulation des différentes garanties.

Le prix du séjour par participant ne devra pas dépasser 350€ hors coût de l'assurance

Le prix doit être ferme et définitif quelles que soient les conditions économiques

4) MODALITES DE FINANCEMENT:

Règlement par mandat administratif.

III- PROGRAMME DU SEJOUR

Ce séjour doit comporter le programme suivant:

- **Visites à effectuer au cours du séjour : les propositions de l'organisation sont à effectuer par le prestataire :**
 - Visite de Nîmes et de ses monuments antiques, musée de la Romanité
 - Visite de Arles et de ses monuments antiques, ateliers avec l'association ACTA, musée Arles Antique
 - Visite du Pont du Gard
- Les déplacements aller/retour seront effectués en train
- L'hébergement se fera de préférence en auberge(s) de jeunesse

BORDEREAU DE PRIX

PRESTATION	PROPOSITION COMMERCIALE TTC
PRIX Totalité séjour (transport, hébergement, repas, assurances annulation groupe) / personne	
PRIX Totalité séjour (transport, hébergement, repas, assurances annulation) groupe	
PRIX Totalité séjour (hors assurances annulation groupe)/personne	
PRIX Totalité séjour (hors assurances annulation) groupe	
PRIX assurance annulation individuelle	/personne
	Groupe
PRIX assurance annulation groupe	/personne
	Groupe

Signature :